



Le Ministre

Paris, le **12 SEP, 2022**

006292-0202-0-0-0

Madame, Monsieur,

Cher policiers,

Depuis plus de deux ans désormais que j'ai l'honneur d'être à votre tête, je peux témoigner de l'engagement sans faille, du courage et du professionnalisme des policiers et des gendarmes de France. Je veux très sincèrement, au nom du Gouvernement, vous en remercier du fond du cœur.

En septembre 2021, lors de la clôture du « Beauvau de la sécurité », le Président de la République annonçait une grande loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) pour construire la police et la gendarmerie de 2030 face aux nombreux défis posés par notre époque. Du jamais-vu dans l'Histoire de notre ministère.

Au terme de plusieurs mois de travail, ce projet de loi d'orientation a été présenté début septembre en conseil des ministres. La période 2017-2022 avait déjà connu 10 milliards d'euros d'augmentation budgétaire, qui auront notamment permis la création de 10 000 postes de policiers et gendarmes, l'allongement des formations initiales depuis le printemps 2022 et un effort sans précédent sur les matériels. Par exemple, sur cette période, un véhicule sur deux aura été renouvelé avec notamment les emblématiques Peugeot 5008, les caméras piétons et terminaux Neo2 ont été généralisés, et près de 5 000 opérations de rénovation des locaux ont été réalisées partout en France.

Dans les 5 prochaines années, l'effort budgétaire consenti par la Nation au profit du ministère de l'intérieur sera de 15 milliards d'euros supplémentaires. Cela conduira à une augmentation d'un quart du budget de notre ministère. **C'est historique !**

Cet effort permettra la création de 8500 emplois supplémentaires au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Concrètement, il s'agira de renforcer encore le nombre de policiers dans les agglomérations, créer 200 brigades de gendarmerie ou encore 11 nouvelles unités de forces mobiles. L'arrivée dans les services d'investigation d'assistants d'enquête, personnels administratifs destinés à permettre aux enquêteurs de se consacrer à leur cœur de métier, ou encore la formation systématique de tous les nouveaux policiers et gendarmes à la fonction d'OPJ pour améliorer le quotidien des enquêteurs et le taux d'élucidation des affaires. D'importants effectifs seront également consacrés à la formation continue.

En outre, ce budget nous permettra de poursuivre le renouvellement de votre matériel du quotidien, sur lequel je sais que vos attentes sont importantes. Nous développerons ainsi le nouveau réseau radio du futur très haut débit, sécurisé, interopérable entre les différentes forces et hautement résilient en cas de crise, au profit de l'ensemble des services en charge de la protection des Français. Il remplacera votre matériel pour se fondre dans un objet unique, votre terminal Néo.

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Enfin, cette loi d'orientation permettra de consacrer 1,5 milliards d'euros à l'amélioration de votre pouvoir d'achat avec des mesures salariales discutées en mars dernier avec vos représentants.

Pour les policiers, de nombreuses mesures seront mises en œuvre sur la base du protocole que j'ai signé le 2 mars dernier avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives ; il s'agira par exemple de valoriser au mieux ceux qui sont exposés aux difficultés de la voie publique. Une prime spécifique de 100 euros par mois sera créée à cette fin. L'indemnité de travail de nuit sera triplée passant d'un maximum de 100 à 300 euros. L'IJAT des CRS sera rehaussée et les policiers adjoints seront revalorisés. Une indemnité spécifique pour les personnels administratifs et techniques sera créée. Un « statut dérogatoire » sera mis en place pour les personnels de police scientifique qui bénéficieront de mesures statutaires adaptées à leurs missions. La filière investigation bénéficiera également de mesures spécifiques avec la revalorisation de la prime OPJ dès le 1^{er} janvier 2023 qui passera de 1300 à 1500 euros. Enfin, la gratuité totale dans les trains sera encore simplifiée à compter du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre du dispositif « Voyager et Protéger ».

Cet effort inédit, à la hauteur des défis auxquels nous faisons face, nous oblige collectivement vis-à-vis des Français, avec un seul objectif : faire baisser la délinquance. Cette priorité constitue une attente forte de nos concitoyens.

y insérer
J'attends donc de la police et de la gendarmerie qu'elles soient plus présentes, en privilégiant très majoritairement les patrouilles à pieds. L'objectif fixé par le président de la République du doublement de la présence sur la voie publique et dans les transports en commun d'ici 2030 nécessitera la mobilisation de tous : au-delà des renforts d'effectifs et de l'engagement des réserves opérationnelles dont les volumes vont augmenter, il faudra poursuivre les mesures de simplification, comme la généralisation des amendes forfaitaires délictuelles permettant de concentrer votre action au service de la population, ainsi que les réformes d'organisation. A ce titre, je vous annonce que vous serez entièrement dégagés de la réalisation des extractions judiciaires.

En 2023, la très importante réforme de la police nationale sera menée. Vous en connaissez l'objectif : décloisonner en organisant la police en filières métiers, en rapprochant la prise de décision du terrain et en coordonnant mieux l'ensemble des services de la police nationale sur un même territoire, dans une logique de complémentarité ; en d'autres termes, mettre fin à une organisation en silos et favoriser une approche globale et pluridisciplinaire dans la compréhension et le traitement des phénomènes criminels et de la délinquance. J'ai demandé au Directeur général de conduire cette réforme dans la concertation. Le monde et la délinquance changent. Comme à l'époque de Clémenceau, la police doit se réformer.

La coupe du monde de Rugby en 2023 et les Jeux Olympiques de Paris en 2024 constituent deux échéances majeures pour le ministère. Notre mobilisation générale dans la préparation et la mise en œuvre des dispositifs de sécurité de ces événements nous permettra d'être au rendez-vous de ces échéances historiques pour notre pays. La création de 11 unités de force mobile permettra d'atteindre ces objectifs en renforçant de manière significative notre capacité de sécurisation des grands événements et de maintien de l'ordre.

Vous remerciant pour votre engagement quotidien au service des Français, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et tiens à vous assurer de ma totale détermination à porter ce projet de loi afin de vous garantir les moyens d'assurer la sécurité et la protection des Français.

Je compte sur vous !

N'era pour votre engagement et celui de vos familles.

Avec l'augmentation des moyens de

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

sécurité publique, mon attention sera grande pour les services d'investigation -

À très bientôt sur le terrain !



Gérald DARMANIN